

Délégation des parents d'élèves de
l'école « Les Turritelles » de Saucats

E-mail : dpe-turitelles@orange.fr

<http://www.dpelesturitelles.com/>

A Saucats, le 11 février 2015

COMPTE-RENDU de la réunion Délégation des Parents d'Elèves - Mairie de SAUCATS

Une réunion s'est tenue à la mairie de Saucats le 11 février 2015 à 18h.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Hygiène des toilettes (primaires et maternelles)
- Organisation du nouveau self
- Procédure en cas de blessure
- Commission cantine et menus
- Accès piéton et écoulement des eaux
- Infrastructures pour l'accueil des futures petites sections année 2016-2017
- Les TAP (péri-éducatif)
- Autres

Les personnes présentes étaient :

- Mr Bruno CLEMENT : maire de Saucats,
- Mme DEBACHY Maryse : 1ère adjointe, commission de la vie scolaire, jeunesse, aînés et action sociale,
- M. COUSTES Laurent : commission de la vie scolaire, jeunesse, aînés et action sociale,
- Mme GIRAudeau Isabelle : commission de la vie scolaire, jeunesse, aînés et action sociale,
- Mme JAUZE Ophélie : représentante des parents d'élèves,
- Mme DIET Nathalie : représentante des parents d'élèves,
- Mme BATTELLO Gwennaëlle : représentante des parents d'élèves,
- Mr ORAZIO Sébastien : représentant des parents d'élèves,
- Mr HUMBERT Estelle : représentant des parents d'élèves.
- Mme LAFARGUE Stéphanie : représentante des parents d'élèves.

COPIE :

- Délégation des parents d'élèves de l'école de Saucats,
- Mairie de Saucats,

ORGANISATION DU SELF

L'organisation du nouveau self nécessite plus de travail en amont car les enfants du primaire sont servis à l'assiette. Un changement de vaisselle a été nécessaire afin d'adapter une vaisselle moins lourde à porter pour les enfants. Une personne en salle est présente pour gérer les déplacements des enfants et assurer une surveillance. Le service s'effectue en continu, il n'y a pas d'attente. Du côté maternelle, il y a toujours 2 services. Le changement le plus significatif par rapport à l'ancienne cantine, c'est la tenue des enfants qui sont beaucoup plus tranquilles et mangent dans le calme.

Nous demandons la modification des horaires pour la commission cantine qui a lieu 3 fois par an. Actuellement, elle a lieu le mercredi à 14h et nous ne pouvons pas y assister. Nous souhaitons, au moins 1 fois par an, que cette commission ait lieu en fin de journée afin de pouvoir y participer. Nous souhaitons recevoir les comptes rendus de ces commissions « cantine » afin de les communiquer à tous les parents.

ACCES PIETON COTE PRIMAIRE ET ECOULEMENT DES EAUX

Nous demandons aux parents de ne plus stationner le long de la crèche car cet accès est piétonnier. Nous demandons à la mairie de prolonger les barrières actuelles afin de protéger les enfants qui arrivent à pied. Dans le futur, l'accès à l'école se fera en sens unique avec des arrêts minute pour les primaires ce qui libérera des places pour les parents des maternelles.

Nous avons évoqué les différentes flaques qui posent de véritables problèmes d'accès vers l'école maternelle, ainsi que l'écoulement des eaux de pluie du préfabriqué. Nous demandons le remblayage de ces trous et la mise en place d'un puisard.



PROCEDURE EN CAS DE BLESSURE PENDANT LE TEMPS PERISCOLAIRE

En cas de blessure importante, le médecin ne se déplace pas dans l'école.

Nous demandons que les responsables des enfants téléphonent au 15 en cas de blessure importante nécessitant des soins. En effet, les appels sont enregistrés et un médecin prend alors une décision médicale adaptée allant du simple conseil à l'orientation vers le médecin traitant, le médecin de garde ou le recours, aux sapeurs-pompiers.

SANITAIRES

Les sanitaires des primaires sont dans un mauvais état (fuites, bouchés, odeurs...). Une majorité d'enfant ne va plus aux toilettes à l'école, se retient et pour certains toute la journée. Cela peut engendrer des problèmes de santé. De plus, leur nombre est trop insuffisant, 1 seule toilette a été prévue dans le nouveau bâtiment qui accueille 2 classes et le péri-scolaire. Dans le nouveau restaurant scolaire, il n'y a également qu'une seule toilette coté primaire pour les enfants et les adultes. D'ailleurs pour ces derniers, ne serait-il pas souhaitable qu'une toilette leur soit réservée? Nous demandons des travaux de rénovation d'urgence et l'augmentation du nombre de toilettes ((Guide « construire des écoles ») Pour les maternelles des travaux sont prévus avec une augmentation du nombre de toilettes.

ORGANISATION POUR L'ACCUEIL DES PETITES SECTIONS 2016-2017

Les effectifs provisoires pour 2016-2017 s'élèvent à ce jour à 64 petites sections. 1 ouverture de classe et peut-être 2 est à prévoir. Nous avons abordé les infrastructures pour l'accueil de ces nouveaux enfants. Salles de classes maternelles d'une surface de 60m² minimum, toilettes en quantités suffisantes (Guide « construire des écoles »), une salle de repos pouvant accueillir au moins 60 enfants, une salle de motricité indépendante. Chaque classe (5 ou 6) doit aller en motricité chaque jour (programme éducation nationale). De plus, Mme Denave, directrice de l'école, ne souhaite plus de classe maternelle à l'étage.

A ce jour, nous n'avons pas de projet à vous présenter, la mairie travaille dessus. Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école le 14 mars 2016.

LES TAP activités péri-éducatives

Certains ont observé que des enfants portaient en courant à la fin de l'activité. (Lors de l'arrivée du bus, lors du retour des activités à l'extérieur de l'école) Nous demandons que les animateurs encadrent les enfants jusqu'à l'intérieur de l'école de façon ordonnée afin d'éviter tout danger.

Les activités des maternelles sont communiquées aux parents via des panneaux d'affichage ainsi que par le biais d'un journal.

AUTRES POINTS

- Lors de grosses intempéries les locaux du périscolaire sont ouverts afin de mettre les enfants à l'abri. Il est souhaitable que les enfants écoutent lorsque les surveillants leur demandent de rentrer à l'abri
- Les menuiseries de l'école maternelle vont être changées dès lors que la mairie recevra une réponse concernant une demande d'aides. La réponse pour l'accord d'une dotation aura lieu en avril 2016.
- 5 ATSEM seront en poste à temps complet à partir du 29.02.2016. Le remplacement d'une seule absence ne sera pas pris en charge par la mairie. Par contre à compter de 2 ATSEM absentes, la mairie en remplacera une.
- Sécurité incendie: Les travaux pour les sorties de secours (coté maternelle) vont commencer aux vacances de février et se termineront aux vacances d'avril. Le système d'ouverture de la porte de sortie de secours au niveau de l'ancienne bibliothèque est à changer d'urgence car cette porte ne s'ouvre plus. De plus, il faut revoir l'alarme incendie du nouveau bâtiment primaire car le son est inaudible
- Une réunion est prévue en mars afin d'aborder la sécurité en cas d'intrusion dans l'école. Chaque établissement scolaire doit réaliser deux exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité
- La salle de la Ruche est actuellement indisponible car des problèmes électriques sont à l'origine de nombreuses pannes.

CONCLUSION

La tenue de cette réunion a permis de faire le point sur l'avancement des thèmes abordés. Nous attendons des informations de la mairie concernant les aménagements futurs pour l'accueil des enfants pour l'année 2016-2017.

La DPE s'engage à communiquer aux parents par le biais d'un mot dans le cahier de liaison au sujet des points abordés ci-dessus.

La DPE reste vigilante quant à l'avancée et la résolution de ces problèmes.